Procédure de déignation du roi sous la période royale romain

Par **tite live**, le **21/12/2006** à **18:37**

Bonjours,

J'aurai besoin de votre aide sur la procédure de désignation du roi sous la période de l'empire, ayant mal noté je ne comprend pas le mécanisme de l'interex ni de l'interegium et de lex curiata. Je n'ai rien trouvé sur internet.
Etant en l1 je m'interroge aussi sur le partiel de l'histoire du droit, faut il connaitre exactement le cour par coeur, ou pourais je trouver des anals?
En vous remerciant

Par **Murphys**, le **21/12/2006** à **22:19**

Salut,

Pour les annales, renseigne toi aupres de ton amicale ou de ton association étudiante, ils ont peut-etre mis a disposition des polys d'annales. Pour le reste j'avoue ne pas avoir fait ça en L1...on apprend vraiment des trucs differents d'une fac à l'autre :shock: Image not found or type unknown

Par **deydey**, le **21/12/2006** à **22:47**

[quote="Murphys":m7tl4hs9]Salut,

Pour les annales, renseigne toi aupres de ton amicale ou de ton association étudiante, ils ont peut-etre mis a disposition des polys d'annales. Pour le reste j'avoue ne pas avoir fait ça en L1...on apprend vraiment des trucs differents d'une fac à l'autre :shock: Image not found or type unknown [/quote:m7tl4hs9]

justement si tu as obtenu la réponse à tes questions, cela m'intéresserait de savoir ce que cache ces termes barbares!

Par **tite live**, le **22/12/2006** à **10:25**

Merci,
alors je cros avoir réponse à mes questions.

Donc à Rome sous la période royale,le procédé de désignation du roi s'appelle l'intereguim. Un premier interrex est désigné au sort par les dieux parmit les sénateurs, il exerce son pouvoir pendant 5 jour puis le transmet spontanément à un autre interrex, ainsi de suite jusqu'a ce que les auspices soit claire.celui ci designé par les dieu reunit les curies soit gent donc assenblé du peuple, ils doivent aclamer sa canditature et les membres du senat approuvé. Dans ce cas l'interrex devient rex soit roi.Lex curiata lui confere l'imperium. Vient ensuite inauguratio soit le pretre qui lui confere les pouvoirs divin.
Confirmez moi si j'ai bien compris.
Par contre c'est mortel pour les partiels comment peut on connaitre tous ces noms barbare???????,,, Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés